

Propriétaire d'un ULM AUTOGIRE ? Bénéficiez des nouvelles conditions d'assurance "CASSE" !



AIR COURTAGE ASSURANCES, courtier d'assurances de la FFPLUM, a négocié pour vous, propriétaire d'autogire, une baisse des taux d'assurance CASSE.

Qu'est-ce que l'assurance « CASSE » ?

L'assurance « CASSE » vous permet de garantir votre autogyre en cas de dommages matériels accidentels.

Au choix :

- Casse « au sol » : lorsque votre ULM est au sol, moteur à l'arrêt (exemples : tempête, incendie, vol...)
- Casse « au sol ET en vol » : lorsque votre ULM est au sol et/ou en évolution (exemples : atterrissage difficile, collision en vol...)

Pourquoi est-il vivement recommandé de souscrire une assurance « Casse » ?

Parce que la Responsabilité Civile (RC UTILISATEUR ou RC AERONEF), que vous auriez souscrite par l'intermédiaire de la FFPLUM, couvre uniquement les dommages occasionnés AUX AUTRES.

La Responsabilité Civile ne couvre ni les dommages occasionnés au PILOTE (il faut prévoir une Individuelle Accident telle que proposée dans la Licence et Assurance FFPLUM), **ni les dommages matériels à votre ULM autogyre** (il faut prévoir une assurance CASSE par contrat séparé).

Les plus de l'assurance « CASSE AUTOGIRE »*

- Conditions accordées tant pour les Pilotes privés licenciés à la FFPLUM, que pour les clubs / écoles affiliés à la FFPLUM, ayant souscrit la RC par l'intermédiaire de la Fédération.
- Choisissez la valeur que vous souhaitez assurer (vous n'êtes pas obligé de l'assurer pour sa valeur réelle, et ne serez pas pénalisé en cas de sinistre). Maxi 60 000 € en Casse au sol et en vol.
- Pas de limite d'âge pour assurer votre AUTOGIRE en CASSE.
- Taux à la baisse pour la « CASSE AU SOL ET EN VOL » (privés / clubs / écoles).

** Sous réserve de l'absence de sinistre dans les 3 dernières années*

Nous contacter :
A.I.R. COURTAGE ASSURANCES
Hôtel d'Entreprises "Pierre Blanche" - Allée des Lilas
BP 70 008 - 01155 ST VULBAS CEDEX

N° VERT : 0 800 777 107

Fax : 04 74 46 09 14

Site : www.air-assurances.com / Rubrique AIRSPORTS Assurances / Espace FFPLUM

Email : ffplum@air-assurances.com

- Des interlocuteurs identifiés
et à votre service : contactez Fanny et Jérémy
- En cas de sinistre : contactez Maria